



SÉCURITÉ :

LA COOPÉRATION

avec la région
méditerranéenne et
le Moyen-Orient élargi



Un patrouilleur des Forces nationales jordaniennes croise des bâtiments de la Force de lutte contre les mines de l'OTAN lors d'un exercice organisé en mars 2005 dans le golfe d'Akaba dans le cadre du Dialogue méditerranéen.

L'OTAN développe des partenariats plus étroits avec les pays de la région méditerranéenne et du Moyen-Orient élargi. Cela marque une évolution des priorités de l'Alliance vers une plus grande implication dans ces régions stratégiquement importantes du monde, dont la sécurité et la stabilité sont étroitement liées à la sécurité euro-atlantique. La volonté actuelle d'intensifier le dialogue et la coopération avec les pays de ces régions repose sur deux décisions essentielles, prises lors de la réunion au sommet d'Istanbul, en juin 2004.

Les dirigeants alliés ont décidé – dix ans après le lancement du Dialogue méditerranéen de l'OTAN – d'inviter les pays participant au Dialogue à établir un partenariat plus ambitieux et plus étendu. Le Dialogue méditerranéen vise à promouvoir les liens avec sept pays s'étendant de l'Afrique du Nord occidentale et du pourtour méditerranéen méridional jusqu'au Moyen-Orient : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Par le biais du dialogue et de la coopération pratique, le Dialogue vise à contribuer à la sécurité et à la stabilité régionales, ainsi qu'à promouvoir des relations amicales dans toute la région. Il tend également à parvenir à une meilleure

compréhension mutuelle entre l'OTAN et les Partenaires méditerranéens, tout en dissipant les malentendus au sujet de l'Alliance.

Parallèlement, une initiative distincte mais complémentaire a été lancée au Sommet d'Istanbul, à l'intention des pays intéressés de la région du Moyen-Orient élargi. L'Initiative de coopération d'Istanbul vise à renforcer la sécurité et la stabilité en assurant la promotion de relations bilatérales mutuellement profitables, en particulier dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et contre la prolifération des armes de destruction massive.

L'importance de la promotion de la sécurité dans ces régions

Plusieurs raisons expliquent pourquoi il est important pour l'OTAN de promouvoir le dialogue et de contribuer à la stabilité et à la sécurité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient élargi. L'une d'elles, essentielle, réside dans le fait que plusieurs défis actuels pour la sécurité – le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les États en déliquescence et le crime organisé transnational – sont communs aux États membres de l'OTAN et aux pays de ces régions et qu'ils exigent, en conséquence, des réponses communes. Qui plus est, en relevant ces défis, l'OTAN s'engage davantage dans des régions situées au-delà de l'Europe, notamment au niveau d'une opération d'assistance à la sécurité en Afghanistan, d'une opération navale de lutte contre le terrorisme en Méditerranée et d'une mission de formation en Iraq. Il est important d'examiner ces développements avec les pays de la région méditerranéenne et du Moyen-Orient élargi.

Le potentiel d'instabilité de ces régions, dû à de nombreux problèmes politiques, sociaux et économiques non résolus, est également préoccupant. Au Moyen-Orient, le

conflit israélo-palestinien demeure une source majeure de tension. Des progrès en vue d'une solution juste, durable et complète de ce conflit devraient constituer une priorité pour les pays de la région et pour la communauté internationale dans son ensemble. L'OTAN en tant que telle n'est pas impliquée dans le processus de paix au Moyen-Orient, mais les Alliés soutiennent les objectifs de la Feuille de route : une initiative définissant les étapes à suivre pour parvenir à un règlement permanent du conflit, co-parrainée par les deux parties directement concernées et par le Quartet composé des États-Unis, des Nations Unies, de la Russie et de l'Union européenne.

La sécurité énergétique représente une autre source de préoccupations, puisque jusqu'à 65 pour cent des importations de pétrole et de gaz naturel de l'Europe transitent par la Méditerranée. Un environnement sûr et stable dans la région méditerranéenne est important, non seulement pour les pays occidentaux importateurs, mais également pour les pays producteurs d'énergie de la région et les pays par lesquels transitent le pétrole et le gaz.

**Un effort important
est nécessaire pour surmonter
les préjugés et renforcer un climat
de confiance et de compréhension**

Jeter des ponts

Jeter des ponts vers la région méditerranéenne et le Moyen-Orient élargi mérite le même degré d'attention de la part de l'OTAN que celui apporté à surmonter l'héritage laissé par la division entre l'Est et l'Ouest dans les années 1990. Les défis peuvent être différents, mais ils sont tout aussi complexes que ceux auxquels l'Alliance était confrontée lorsqu'elle cherchait à mettre en place des relations de coopération avec ses anciens adversaires d'Europe centrale et orientale. Comme à l'époque, un effort important est nécessaire pour surmonter les préjugés et les malentendus, tout en renforçant un climat de confiance et de compréhension.

Grâce, dans une large mesure, au Partenariat pour la paix – un programme révolutionnaire majeur de coopération bilatérale pratique entre l'OTAN et différents pays partenaires –, l'Alliance a transformé les relations de confrontation qui existaient pendant la Guerre froide en des partenariats de

sécurité actifs avec la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Cette remarquable transformation représente une source d'inspiration pour ce qui pourrait découler du Dialogue méditerranéen et, en temps opportun, de l'Initiative de coopération d'Istanbul si toute l'attention voulue leur est accordée.

Une mise en œuvre réussie exigera une meilleure compréhension, dans les pays participants, de ce qu'est l'OTAN, de ce qu'elle fait et pourquoi. La collaboration en vue de relever les défis sécuritaires communs et de mettre en place une coopération pratique dans d'autres domaines d'intérêt commun contribuera à renforcer la confiance et la compréhension. Un effort important et soutenu devra toutefois être consenti dans les pays concernés pour dissiper les malentendus relatifs à l'OTAN dans l'opinion publique. La nécessité se fait sentir de susciter une prise de conscience par l'opinion publique de la coopération mise en place avec l'Alliance et des avantages mutuels du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul.

Événements déterminants

- 1994** | Instauration du Dialogue méditerranéen
L'Égypte, Israël, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie s'associent au Dialogue.
- 1995** | La Jordanie s'associe au Dialogue.
- 1997** | Établissement du premier Programme de travail annuel pour le Dialogue
- 1999** | Des mesures sont prises au Sommet de Washington pour renforcer le Dialogue.
- 2000** | L'Algérie s'associe au Dialogue.
- 2002** | Accroissement des dimensions politique et pratique du Dialogue lors du Sommet de Prague
- 2004** | Au Sommet d'Istanbul, les pays du Dialogue sont invités à établir un cadre plus ambitieux et plus étendu pour convertir le Dialogue en véritable partenariat.
Parallèlement, l'Initiative de coopération d'Istanbul, initiative distincte mais complémentaire, est lancée.

Le Dialogue méditerranéen

Depuis son lancement en 1994, le Dialogue méditerranéen fait partie intégrante de l'approche en coopération de la sécurité adoptée par l'Alliance depuis la fin de la Guerre froide. Au fil des années, le nombre de pays associés au Dialogue méditerranéen s'est accru : l'Égypte, Israël, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, qui ont accepté l'invitation à participer au Dialogue en 1994, ont été rejoints par la Jordanie en 1995 et l'Algérie en 2000. Le Dialogue est également devenu plus ambitieux quant à sa portée.

Initialement, l'OTAN voulait créer une instance pour le renforcement de la confiance et la transparence, permettant aux Alliés d'en apprendre davantage sur les préoccupations sécuritaires des pays du Dialogue, tout en dissipant les malentendus sur l'OTAN et ses politiques. Des réunions bilatérales régulières ont été organisées au niveau opérationnel et des ambassadeurs des différents pays du Dialogue et au niveau du plus haut organe de prise de décisions de l'Alliance, le Conseil de l'Atlantique Nord, afin de discuter des questions sécuritaires appropriées et du développement du Dialogue. Occasionnellement, des réunions multilatérales impliquant les sept pays du Dialogue se sont également tenues.

Depuis lors, les discussions politiques sont devenues plus fréquentes et plus intenses, le Dialogue a acquis une structure plus affirmée et des opportunités de coopération plus concrètes se sont présentées graduellement. Créé en 1997, un Programme de travail annuel s'est régulièrement développé, pour inclure un certain nombre d'éléments et d'activités dérivés du programme de Partenariat pour la paix, y compris la coopération militaire, les plans civils d'urgence ainsi que la coopération scientifique et dans le domaine de l'environnement.



La toute première réunion ministérielle avec les Partenaires du Dialogue méditerranéen s'est tenue à Bruxelles, Belgique, le 8 décembre 2004.

Lors du Sommet de Washington en 1999, des mesures ont été prises pour renforcer la coopération, en particulier dans le domaine militaire. Au cours des années qui ont suivi, la focalisation de l'Alliance sur le Dialogue méditerranéen s'est affinée et les consultations politiques individuelles ou groupées avec les pays participants se sont renforcées.

Cela a conduit, lors du Sommet de Prague de novembre 2002, à l'adoption de mesures visant à accroître les dimensions politique et pratique du Dialogue, incluant des consultations plus régulières et plus efficaces, des activités davantage focalisées et une approche personnalisée de la coopération.

S'appuyant sur ces initiatives et après consultation avec les pays du Dialogue, la décision a été prise lors du Sommet d'Istanbul en juin 2004 d'établir un cadre de coopération plus ambitieux et plus étendu. L'objectif étant d'élever le Dialogue au niveau d'un véritable partenariat.

Les principes de base du Dialogue méditerranéen

Co-appropriation

Le Dialogue méditerranéen ne consiste pas à imposer des idées à d'autres pays, mais plutôt à prendre en compte le contexte régional, culturel et politique spécifique des différents partenaires, afin de forger des relations de coopération présentant un intérêt et une pertinence mutuels.

Non-discrimination et autodifférentiation

La même base de discussion et d'activités conjointes est proposée à tous les Partenaires, mais le niveau de participation varie d'un pays à l'autre, en fonction des besoins et des intérêts individuels.

Complémentarité

Le Dialogue complète d'autres initiatives internationales liées mais distinctes, telles que celles entreprises par l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le G-8. L'OTAN apporte une valeur ajoutée à de nombreux pays membres et pays partenaires, par le biais de son expérience en matière de coordination de la coopération politique et sécuritaire pratique.

Progressivité

Le caractère progressif du Dialogue permet le renforcement régulier de ses dimensions politique et pratique, ainsi que l'accroissement du nombre de pays participants.

Les représentants de la Turquie (à gauche) et d'Israël se saluent lors de la première réunion officielle des chefs d'état-major de la défense ou de leurs représentants de l'OTAN et des pays du Dialogue – Siège de l'OTAN, le 17 novembre 2004.



L'optimisation du Dialogue

À la suite de la décision d'Istanbul, les objectifs primordiaux du Dialogue méditerranéen demeurent inchangés, mais la focalisation future repose sur la mise en place d'une coopération plus pratique. Les objectifs spécifiques consistent à parvenir à l'interopérabilité (c'est-à-dire à améliorer l'aptitude des armées des pays du Dialogue à collaborer avec les forces de l'OTAN), à contribuer à la lutte contre le terrorisme et à coopérer dans le domaine de la réforme de la défense.

Le dialogue politique est, lui aussi, intensifié par l'organisation de réunions *ad hoc* au niveau ministériel, en plus des consultations en cours aux niveaux opérationnel et des ambassadeurs. Une première réunion au niveau ministériel a eu lieu en décembre 2004, lorsque les

Le Secrétaire général Jaap de Hoop Scheffer (à gauche) et le Président algérien Abdelaziz Bouteflika s'adressent à la presse, suite à une réunion en Algérie, le 25 novembre 2004.



ministres des Affaires étrangères alliés ont rencontré leurs homologues des pays du Dialogue lors d'un dîner de travail à Bruxelles.

Dans le domaine militaire, la première réunion formelle entre les chefs d'état-major de la défense et leurs homologues, ou leurs représentants, des sept pays du Dialogue s'est déroulée au Siège de l'OTAN en novembre 2004. Ces deux réunions ont permis de réaffirmer le désir mutuel de passer du dialogue à un véritable partenariat. La nouvelle dynamique du Dialogue est également attestée par la rencontre du Secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, avec les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les ministres concernés lors de ses visites historiques dans les pays du Dialogue, fin 2004 et début 2005.

Dans le cadre de l'amélioration du Dialogue, les pays participants seront en mesure de

Une diplomatie publique conjointe pour sensibiliser et promouvoir la discussion

L'une des priorités du Dialogue méditerranéen intensifié consiste, pour l'OTAN et les pays du Dialogue, à initier un effort de diplomatie publique conjointe destiné à mieux expliquer la transformation et les efforts de coopération de l'Alliance. À cette fin, la Division Diplomatie publique de l'OTAN a élaboré un Plan d'action qui doit permettre aux leaders d'opinion et à d'autres acteurs importants de mieux comprendre la transformation de l'Alliance, ses politiques et ses objectifs, et – en particulier – de mieux appréhender le but et le contenu du Dialogue intensifié, à la lumière des décisions prises à Istanbul. De telles activités incluent des conférences et des séminaires internationaux, organisés conjointement par l'OTAN et des organisations ou réservoirs d'idées non gouvernementaux, des visites au Siège de l'OTAN et la diffusion d'informations par le biais d'articles dans la presse, de publications et du site web de l'Alliance.

bénéficier d'une série de mécanismes mis en place à l'origine dans le cadre du Partenariat pour la paix. Ces mécanismes incluent la possibilité d'un soutien par le biais de Fonds d'affectation spéciale de l'OTAN, visant, par exemple, à l'élimination des stocks d'armes, du recours à des plans d'action pour une coopération pratique et spécifique et de la mise en place de programmes de coopération individuels pour permettre une plus grande autodifférentiation.

Focalisation sur la coopération pratique

Des propositions ont été faites à Istanbul pour promouvoir et renforcer la coopération pratique dans un certain nombre de domaines prioritaires :

- **La coopération entre militaires :** En vue d'améliorer l'aptitude des forces de l'Alliance et des pays du Dialogue à opérer de concert lors des futures opérations dirigées par l'OTAN, des activités et outils existants s'inscrivant dans le cadre du Partenariat pour la paix peuvent être utilisés et la participation à des exercices militaires sélectionnés ainsi qu'à des activités d'entraînement et de formation connexes peut être intensifiée.
- **La lutte contre le terrorisme et les nouvelles menaces pour la sécurité :** La promotion d'un partage plus efficace des informations sera assurée, de même que la participation à l'Opération *Active Endeavour* de l'OTAN, la mission maritime de l'Alliance qui contribue à la détection, la dissuasion et la protection contre les activités terroristes en Méditerranée. La prévention de la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs constitue une autre priorité essentielle.

- **La sécurité aux frontières :** L'OTAN peut fournir des conseils personnalisés dans ce domaine, en particulier concernant le terrorisme, la contrebande d'armes légères et de petit calibre et la lutte contre les trafics illicites.

- **Les plans civils d'urgence :** La coopération dans le domaine de la capacité de réaction aux catastrophes pourrait être intensifiée, en particulier pour améliorer la capacité de faire face aux conséquences d'une attaque terroriste. Dans le cas d'une catastrophe, les pays du Dialogue auront également la possibilité de demander de l'aide par le biais du Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophes relevant de l'OTAN.

- **La réforme de la défense :** Dans ce domaine, les priorités incluent la promotion du contrôle démocratique des forces armées et de la transparence dans la planification et l'établissement des budgets de la défense nationale.

Le maintien de la paix et le secours aux réfugiés dans les Balkans

Plusieurs pays du Dialogue méditerranéen ont apporté d'importantes contributions aux opérations de maintien de la paix dirigées par l'OTAN dans les Balkans, où la protection des minorités musulmanes constitue un facteur important. Des soldats de la paix égyptiens, jordaniens et marocains ont servi en Bosnie-Herzégovine, tandis que la Jordanie et le Maroc ont également contribué à la KFOR. Les Émirats arabes unis, invités à s'associer à l'Initiative de coopération d'Istanbul, ont également envoyé un important contingent au Kosovo. En réponse à des demandes d'assistance de pays voisins



du Kosovo pour faire face au flot de réfugiés en 1998 et 1999, Israël a fourni un hôpital de campagne entièrement équipé avec son personnel et les Émirats arabes unis ont aidé à la remise en état du champ d'aviation de Kukes, dans le nord-est de l'Albanie.

Les propositions pour élargir et approfondir la coopération reposent sur les activités mises en place dans le cadre du Programme de travail annuel, étoffé au fil des années pour inclure des séminaires, des ateliers et d'autres activités de coopération pratique dans vingt et un domaines. Ceux-ci incluent les plans civils d'urgence, la gestion des crises, la politique et la stratégie de défense, la sécurité aux frontières, la maîtrise des armements, les armes légères et de petit calibre, l'action humanitaire contre les mines antipersonnel, la réforme et l'économie de la défense, la coopération en matière de sciences et d'environnement, ainsi que les activités d'information. Les consultations portent également sur la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

La dimension militaire du Programme de travail annuel prévoit l'invitation des pays du Dialogue à assister en tant qu'observateurs ou à participer à des exercices militaires et à suivre des séminaires et ateliers organisés par les Commandements stratégiques de l'Alliance, ainsi qu'à des cours à l'École de l'OTAN à Oberammergau, en Allemagne, et au Collège de défense de l'OTAN à Rome, en Italie. Elle inclut également des visites des Forces navales permanentes de l'OTAN dans des ports des pays du Dialogue, des formations d'instructions dispensées sur place par des équipes mobiles et des visites de spécialistes chargés d'évaluer les possibilités d'un approfondissement de la coopération militaire.

Pour plus d'informations sur le Dialogue méditerranéen, voir : www.nato.int/med-dial/home-fr.htm



La coopération scientifique et dans le domaine de l'environnement

Depuis 1999, les scientifiques des pays du Dialogue méditerranéen peuvent collaborer avec leurs homologues des États membres de l'Alliance, via le programme scientifique de l'OTAN. Auparavant, pour des raisons économiques, culturelles et politiques, les scientifiques de la plupart des pays du Dialogue ne disposaient que d'opportunités limitées de rencontrer et de collaborer avec leurs collègues des pays OTAN. Entre 2000 et 2003, plus de 800 scientifiques des pays du Dialogue ont participé à des activités en collaboration parrainées par l'Alliance.

La majorité des activités en collaboration financées concerne le domaine de la physique. Qui plus est, la sécurité de l'environnement et la

gestion des ressources naturelles sont un autre domaine qui présente un intérêt particulier pour les scientifiques de la région. Diverses bourses ont été accordées, entre autres, pour une collaboration à propos des problèmes liés, par exemple, aux ressources en eau ou à la désertification (*voir photo ci-dessus*), ou à des ateliers examinant la manière de contrer les menaces émergentes en matière de production énergétique et de systèmes de distribution.

Le soutien à la recherche scientifique pour améliorer la défense contre le terrorisme constitue une nouvelle priorité. Il inclut des recherches sur les manières de mieux détecter, se protéger contre et détruire les agents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires, sur les méthodes de détection des engins explosifs et sur les mesures pour se protéger contre le terrorisme écologique et informatique.

Pour plus d'informations : www.nato.int/science/med-dial/index.htm

L'Initiative de coopération d'Istanbul

L'Initiative de coopération d'Istanbul vise à renforcer la sécurité et la stabilité en assurant la promotion de relations bilatérales mutuellement bénéfiques avec les pays intéressés dans la région du Moyen-Orient élargi. Elle s'adresse à tous les pays de la région qui souscrivent à ses objectifs, particulièrement en matière de lutte contre le terrorisme et de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive.

À la veille du Sommet d'Istanbul de juin 2004, avant que la décision soit prise de lancer l'Initiative, le Secrétaire général adjoint de l'OTAN, l'ambassadeur Minuto Rizzo, s'est rendu dans six pays du Conseil de coopération du Golfe – Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis – pour mener des consultations exploratoires de haut niveau afin d'évaluer le niveau d'attrait présenté par une telle initiative. Tous les pays visités ont exprimé leur intérêt.

Le Secrétaire général adjoint, l'ambassadeur Minuto Rizzo (à gauche) consulte le Roi de Bahreïn au sujet de propositions de coopération.



Dans les mois qui ont immédiatement suivi la réunion au sommet, la marche à suivre a été discutée au cours d'une deuxième série de visites dans les pays du Golfe. À la mi-2005, Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis s'étaient associés à l'Initiative. L'Alliance espère qu'il en ira de même pour les autres pays.

L'Initiative propose des conseils personnalisés dans un certain nombre de domaines spécifiques où l'Alliance dispose de compétences et peut apporter une valeur ajoutée. La réforme, la budgétisation et la planification de la défense, de même que les relations entre civils et militaires, constituent l'un de ces domaines essentiels. La coopération entre militaires en est un autre. Elle se focalise avant tout sur l'amélioration de l'aptitude des forces des pays associés à opérer avec celles de l'Alliance, par le biais de la participation à des exercices militaires sélectionnés et à des activités d'entraînement et de formation connexes. Au nombre des priorités importantes figurent la lutte contre le terrorisme, qui inclut le partage d'informations et une éventuelle coopération maritime, et la réponse aux menaces représentées par la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

Les autres priorités susceptibles de faire l'objet d'une coopération sont la fourniture de conseils dans le domaine de la sécurité aux frontières, l'amélioration de la préparation et de la capacité de réaction aux catastrophes. Par ailleurs, les activités de diplomatie publique conjointe en vue d'améliorer la compréhension, par les gouvernements et les leaders d'opinion, de l'OTAN et de l'Initiative seront essentielles.

L'OTAN a mis en place un menu d'activités pratiques dans ces domaines prioritaires, qui constitue la base de plans de travail individuels devant être développés et mis en œuvre conjointement avec les pays intéressés. La mise en œuvre pratique de l'Initiative s'inspirera des activités et des mécanismes développés dans le cadre du Partenariat pour la paix, ainsi que des enseignements tirés du Dialogue méditerranéen.

La mise en œuvre de l'Initiative repose sur les principes applicables au Dialogue (*voir encadré p. 6*). Il est en particulier manifeste que sa réussite dépendra de l'essor, dans les pays concernés, d'un sentiment de responsabilité face à ses objectifs et à ses activités. Cela exige un processus de consultations régulières, afin de veiller à ce que les points de vue des pays participants soient pris en compte parallèlement au développement et à la mise en œuvre graduels de l'Initiative.

Pour plus d'informations sur l'Initiative de coopération d'Istanbul, voir : www.nato.int/issues/ici/index-f.html



© SHAPE

Le Secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a prononcé le discours-programme de la conférence de haut niveau sur « L'OTAN et le Moyen-Orient élargi », qui s'est tenue en Italie, en mars 2005. Cette conférence organisée conjointement par la Division Diplomatie publique de l'OTAN et le Collège de défense de l'OTAN, à Rome, rassemblait plus d'une centaine de hauts fonctionnaires, parlementaires, universitaires et spécialistes de la sécurité des États membres de l'Alliance et des pays de la région du Golfe.

Le Secrétaire général a présenté le Dialogue méditerranéen et l'Initiative de coopération d'Istanbul comme des manifestations de l'évolution progressive de l'OTAN en faveur de l'édification de partenariats afin de faire face aux défis communs au sein de l'environnement sécuritaire actuel, tels que le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et les États en déliquescence. Soulignant la nécessité d'une large coopération internationale et d'un effort collectif pour affronter efficacement ces nouvelles menaces, M. Jaap de Hoop Scheffer a cité un proverbe arabe :

« Dans le désert de l'existence, le sage voyage en caravane, tandis que le fou préfère voyager seul »



**Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
Division Diplomatie publique**

B-1110 Bruxelles
BELGIQUE

Courriel : otandoc@hq.nato.int
Site web : www.otan.nato.int